

# RAPPORT ANNUEL 2016

RÉGIME DE RETRAITE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET DE FEMMES



## Des remerciements spéciaux

Deux organisations ont significativement soutenu le Régime depuis son démarrage. Nous reconnaissons leur contribution essentielle et leur adressons un remerciement pour tout ce qu'elles ont fait et tout ce qu'elles continueront de faire.



## RÉGIME DE RETRAITE des groupes communautaires et de femmes

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6

Téléphone : (514) 878-4473 Sans frais : 1-888-978-4473

Courriel : [RRFS-GCF@regimeretraite.ca](mailto:RRFS-GCF@regimeretraite.ca)

[www.regimeretraite.ca](http://www.regimeretraite.ca)

Agence du revenu du Canada Numéro d'agrément : 1203231

Retraite Québec Numéro d'enregistrement : 38001

# Table des matières



Message du comité de retraite.....	4
Message du secrétariat.....	6

## LA SITUATION GLOBALE DU RÉGIME

Les actifs en croissance.....	8
Les placements du Régime.....	10
Le rendement de la caisse en 2016.....	11
L'adhésion à la Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés (FG-RRRP)....	12
La situation financière estimée au 31 décembre 2016.....	14
L'indexation des rentes.....	14

## LE RÉGIME EN BREF

Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif.....	17
L'organigramme du RRFS-GCF.....	17
Les membres du comité de retraite.....	18
Le profil des groupes adhérents, des personnes participantes et des retraitées.....	19



# UNE MEILLEURE OFFRE POUR LES PLACEMENTS ET UNE RÉGLEMENTATION RENOUVELÉE

La grande nouveauté de l'année est sans conteste l'adhésion du Régime à la **Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés** (FG-RRRP) récemment mise sur pied. À la suite de discussions amorcées au printemps, le comité de retraite a décidé d'y adhérer en novembre 2016. Cette excellente opportunité annonce la possibilité de meilleurs rendements à moindre coût pour le Régime. Eh! oui, l'argent appelle l'argent! Nous avons souvent entendu dire cela, mais voilà, nous en avons maintenant la preuve. Plus les sommes investies sont importantes, plus les frais de gestion baissent.

Le rôle de la Fiducie globale est de mettre nos actifs en commun avec d'autres régimes de retraite. Ce faisant, nous réduisons nos frais de gestion de placement (tout comme un groupe d'achat) et bénéficions d'un choix élargi de gestionnaires. Les frais de la Fiducie globale incluent les services professionnels de PBI pour la sélection et le suivi des gestionnaires ainsi que la préparation des rapports au comité de placement de la Fiducie globale. Ces nouveaux services augmentent l'expertise qui reposait autrefois sur les épaules de Michel Lizée. Cela met en place un plan de relève et permet à Michel d'encore mieux utiliser ses talents au profit du Régime tout en profitant davantage de sa propre retraite.

La création de cette fiducie est l'initiative de notre firme d'actuaire, PBI; cette firme a proposé ce modèle à des régimes qui, comme nous, se définissent par le partage de risque entre les personnes participantes (et avec l'employeur dans certains cas) et où celles-ci exercent un contrôle sur l'administration du Régime. Plus d'explications sur la Fiducie, sa gouvernance et le lien avec notre propre politique de placement sont notées dans la partie financière du rapport. Soulignons que Michel Lizée, membre indépendant de notre Régime, a été nommé président du comité de placement de la Fiducie globale.

S'engager dans la Fiducie globale nous amenait à changer de gardien de valeur. Desjardins Assurances a joué ce rôle depuis le début de notre Régime et nous tenons à remercier cette organisation et ses principaux représentants avec qui le secrétariat avait des contacts réguliers. Les services rendus ont été de haute qualité; le personnel répondait rapidement à nos questions ou demandes et procédait aux ajustements requis. Desjardins Assurances a mis en place les moyens favorisant notre migration chez notre nouveau gardien de valeur, Fiducie Desjardins (à ne pas confondre avec la Fiducie globale!). Nous leur en sommes reconnaissants.

Notre politique de placement, en particulier la répartition de nos actifs entre obligations, actions et immobilier, demeure sous la responsabilité du comité de retraite. Notre adhésion à la Fiducie

globale nous amènera à la modifier légèrement dans l'année qui vient. Cela dit, les résultats financiers de l'année 2016 sont très bons. Les rendements ont été de 9,24 % alors que le rendement à long terme requis pour la santé financière du Régime est 5,5 %.

## Le règlement québécois sur les « RRFS »

Après plus de trois ans de travaux du comité RRFS (régime de retraite à financement salarial) mis sur pied par Retraite Québec, le règlement nous encadrant est en prépublication depuis avril 2017. Dans sa version originale, toutes les demandes communes des trois régimes de retraite du type RRFS présents au comité ont été acceptées. Une seule demande qui ne s'appliquait qu'à nous faisait encore l'objet de discussion; il s'agit des « orphelins », soit les personnes retraitées dont le dernier employeur se retire du Régime.

Dans une rencontre convoquée par Retraite Québec, le 1er juin dernier, nous avons appris que celui-ci s'appête à modifier le règlement : il y aura modification de la clause concernant l'utilisation de la réserve d'indexation qui ne pourra être accordée qu'au moment où la réserve sera plus que pleine. Lors de cette rencontre, les représentantes du Régime ainsi que nos actuaire ont tenté en vain de modifier cette nouvelle approche. Retraite Québec ira de l'avant pour que le règlement soit adopté rapidement. Cependant, l'organisme s'est engagé à reprendre la discussion à l'hiver 2018 avec des personnes représentantes des RRFS. Deux enjeux feront l'objet de discussion : le niveau d'actifs requis pour le versement de l'indexation des rentes et le sort des personnes retraitées « orphelines », une demande spécifique de notre Régime liée à notre caractère sectoriel.

Une bonne nouvelle : nous sommes heureux de vous annoncer que le Régime ne devrait plus être contraint par la mesure du taux de solvabilité pour déterminer sa santé financière. Nous avons toujours soutenu que le taux de solvabilité ne donne pas une mesure significative. L'obligation de financer les déficits de solvabilité n'existe déjà plus dans les régimes des secteurs privé, municipal et universitaire. La solvabilité reste cependant nécessaire pour le calcul des droits des personnes qui quittent le Régime.

Nous attendons l'adoption imminente du règlement pour faire une évaluation actuarielle. Les résultats de cette étude sont déterminants pour l'indexation des rentes. Cependant, notre réserve d'indexation étant plus que pleine au 31 décembre 2016, les probabilités sont élevées pour que le comité de retraite accorde l'indexation pour les années 2014 à 2016, pour toutes les personnes participantes, quel que soit leur statut.

## Veille sur l'amélioration des régimes publics de retraite

Le Régime a toujours réclamé une amélioration des régimes publics de retraite. En juin 2016, le gouvernement fédéral et toutes les provinces, sauf le Québec, ont adopté une amélioration des régimes publics, bien que trop faible selon nous. Le ministre québécois Carlos J. Leitão considère que cette entente pénalise trop les personnes salariées gagnant moins de 27 450 \$. En fait, il vise à faire baisser les cotisations des employeurs en dessous de celles en vigueur dans le reste du Canada pour leur donner un avantage comparatif. Il a donc proposé un scénario Québec qui a été l'objet d'une consultation parlementaire sur invitation; malgré notre demande, nous n'avons pas été invités à défendre notre point de vue. Nous considérons que nous devrions opter pour le scénario le moins mauvais, soit celui du fédéral. La majorité des interventions s'orientent également vers le scénario Canada pour plusieurs raisons dont : la fin de la comparabilité de la rente du Québec avec celle des autres provinces; aucune amélioration pour les personnes dont le revenu est inférieur à 27 450 \$; les Québécois et les Québécoises ayant des revenus plus élevés que 27 450 \$ auraient une augmentation de rente inférieure de 2 176 \$ par rapport aux autres Canadiens et Canadiennes; possibilité d'un report de l'âge de l'admissibilité; indexation calculée sur des bases différentes.

Malgré le consensus dégagé lors des audiences sur l'adhésion à un scénario de type Canada, le gouvernement du Québec, par l'entremise de Retraite Québec, a consulté la population par un sondage web. Les questions du sondage nous sont apparues orientées et il fallait, de surcroît, bien connaître la problématique pour y répondre. Nous continuerons à assurer une veille sur cette question et nous interviendrons sur toutes les tribunes pour que la population aînée du Québec vive avec une rente au moins égale à celle versée dans le reste du Canada.

## Augmentation des groupes membres et utilisation des services

Le Régime a continué sa progression par l'arrivée de nouveaux groupes et de personnes cotisantes. Par ailleurs, après la tenue d'une session de préparation à la retraite chez les personnes participantes, on remarque un accroissement de demande de renseignements et d'actions individuelles pour augmenter leur rente.

Cela nous semble très positif : les membres comprennent de plus en plus le Régime et utilisent les outils mis à leur disposition. Les employeurs ont aussi compris l'intérêt d'assurer une meilleure retraite à leur personnel. Les changements de taux de cotisation sont un bon indicateur de cette volonté. Sur 612 groupes membres, on note que plus d'une centaine ont augmenté leur cotisation depuis leur adhésion et la moyenne de leur cotisation s'élève à 6,49 % du salaire, un taux supérieur à notre moyenne générale. On constate aussi que certains ont dû diminuer leur taux de cotisation depuis leur adhésion. Cela reflète les difficultés financières importantes de ces groupes dont le taux moyen de cotisation représente 1,4 % de moins que la moyenne de l'ensemble des groupes. On retrouve également 12 groupes qui ont fait une rétroactivité importante lors de l'adhésion alors que 13 groupes membres ont effectué une hausse significative temporaire de cotisation. Ce sont souvent des demandes personnelles qui nous amènent à améliorer le Texte du Régime; le comité de retraite et le secrétariat restent toujours à l'écoute de ses membres.

Par l'entremise de Relais-femmes, le Régime est appuyé par le Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales pour faire une tournée nationale en 2017. Des séances d'information sur les régimes publics et sur le Régime, de formation de préparation à la retraite et de formation aux aspects administratifs dans la gestion d'un régime se feront dans toutes les régions.

## Fonctionnement du comité

La composition du comité de retraite est restée la même à la suite de la dernière assemblée annuelle. Ses membres se sont réunis régulièrement. Les sujets abordés lors des réunions sont traités sérieusement : maintenir le Régime en santé financière, demeurer près de ses membres, à la défense des régimes publics de retraite et des RRFS. Notre choix initial de créer un régime par financement salarial a été le bon puisque plusieurs milieux de travail, souvent très différents du nôtre, ont emboîté le pas.

Nous pouvons être fiers de notre régime de retraite à prestation déterminée.

*Le comité de retraite*

## Personnes retraitées « orphelines »



Une seule demande, unique à nous, est toujours sans réponse dans la nouvelle réglementation sur les RRFS, c'est-à-dire le cas des personnes retraitées « orphelines ». On devient une personne retraitée orpheline lorsque son dernier employeur ferme ses portes ou quitte le Régime. Dès lors, le Régime doit lui procurer une rente viagère chez un assureur ou, si le montant est petit, lui rembourser le solde. Or, puisque notre régime est un régime sectoriel du milieu communautaire, il devrait pouvoir continuer à offrir à ses personnes rentières la rente acquise en travaillant dans le « communautaire » et à indexer cette rente. D'ailleurs, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, considérant le caractère sectoriel du Régime, a appuyé sa mise sur pied et son développement. Nous continuerons à défendre vigoureusement le droit des personnes retraitées « orphelines » à recevoir leur rente et l'indexation à laquelle elles ont contribué; nous continuerons à défendre la possibilité de le faire tout en assurant la bonne situation financière du Régime.



# HEUREUSES D'ÊTRE VICTIMES DE NOTRE SUCCÈS!!!

Les quatre salariées du secrétariat roulent à plein régime pour répondre aux multiples demandes des employeurs et des personnes participantes. Il est intéressant de constater que leur compréhension du régime augmente sans cesse et que les personnes utilisent de plus en plus tous les outils disponibles pour vivre leur retraite dignement. Nous restons à l'écoute des besoins des membres.

## Nos formations

Les multiples formations offertes y sont pour quelque chose. On remarque qu'à la suite de celles-ci, les demandes d'adhésion, de rétroactivité de la cotisation ou d'augmentation de celle-ci, de rachat d'années de service et de versement de cotisations volontaires se multiplient. Nos formations sont adaptées aux besoins des personnes, tant dans leur contenu que dans leur durée. Lors des 44 formations de base sur les revenus de retraite et la présentation du Régime, des 16 formations auprès des groupes membres, des 17 formations de préparation à la retraite et des 7 formations sur les aspects administratifs, nous avons rencontré 766 personnes dont 329 personnes participantes. Nos formations permettent de nous faire connaître et d'exposer les multiples avantages d'adhérer au Régime. Nous avons à cœur la retraite du personnel du secteur communautaire.

## Une tournée de formation

Le secrétariat part en tournée provinciale de formation. Cette tournée a débuté en mars 2017 et se terminera en mai 2018. Vous voulez une formation sur le régime de retraite, pour préparer votre retraite? Nous pouvons venir dans votre région, dans votre regroupement, dans votre groupe.

## Nos outils

Durant l'année 2016, les membres du comité de retraite ont adopté de nouveaux outils individuels pour répondre aux besoins exprimés par les membres. Ainsi, pour une personne participante non retraitée ayant une espérance de vie réduite à moins de deux ans, il est maintenant possible d'obtenir au comptant la valeur de ses droits. Pour s'en prévaloir, la personne doit faire remplir une déclaration par son médecin traitant (formulaire disponible au secrétariat) contenant le diagnostic et confirmant l'espérance de vie réduite. Le versement est sujet au consentement de la personne conjointe.

Des changements ont également été apportés au sujet des bénéficiaires d'une personne retraitée au moment de son décès. Auparavant, il n'y avait qu'une seule option, soit le versement d'une rente. Dorénavant, la personne conjointe nommée comme bénéficiaire aura le choix de recevoir une rente jusqu'à son décès ou de recevoir un seul versement forfaitaire. En ce qui a trait aux autres bénéficiaires, la procédure reste la même, c'est-à-dire que le montant dû sera payable en un seul versement forfaitaire.

## Une révision administrative

Quitter Desjardins Assurances et migrer vers la Fiducie Desjardins, nouveau gardien de valeur, a été une grande opération. Il fallait avertir tous les groupes qu'il y avait des changements pour le versement de leurs cotisations au Régime. On peut remercier Desjardins

## Mémoire de Michel Lizée sur l'amélioration des régimes publics de retraite - Scénario Québec



À titre d'économiste et puisque le Régime n'était pas invité, Michel Lizée a déposé un mémoire pour prévenir le législateur que le scénario Québec aurait de graves conséquences. Ainsi,

- les dispositions de la Loi canadienne sur le Régime de pensions du Canada (RPC) stipulent que les deux régimes doivent offrir des « prestations comparables »; sinon, c'en sera fini de la transférabilité entre les droits acquis au Québec et ceux acquis dans une autre province. De plus, le RRQ devrait se départir des fonctionnaires fédéraux et des autres travailleurs sous compétence fédérale travaillant au Québec et ceux-ci cotiseraient désormais au Régime de pensions du Canada, et
- la perte du droit de vote du gouvernement québécois lors des rencontres fédérales-provinciales portant sur le RPC.

Vous pouvez obtenir une copie du mémoire en la demandant au secrétariat du Régime.

Assurances d'avoir facilité la transition et surtout remercier les groupes qui se sont conformés rapidement aux nouvelles procédures. Plusieurs d'entre eux en ont profité pour changer leur mode de paiement : ils ont délaissé le paiement par chèque pour se tourner vers le prélèvement automatique. Nous ne pouvons qu'apprécier cet autre mode de paiement qui réduit les opérations pour les groupes et pour le secrétariat qui encaisse dorénavant les chèques.

### Le régime sans papier

Notre volonté d'être un régime sans papier est toujours présente et nous constatons que les personnes participantes nous indiquent de plus en plus leur préférence de communication par courriel. Le système de classement unique des dossiers généraux administratifs se poursuit alors que le service aux membres demeure la priorité.

### La retraite

Nous collaborons avec d'autres groupes ou organisations qui ont un intérêt pour les questions sur la retraite. À titre d'exemple,

cette année, nous avons collaboré aux travaux de Relais-femmes et du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF). Ces expériences sont toujours enrichissantes; le « communautaire » se dote d'une expertise du milieu de la retraite qui est bénéfique pour toute la population.

### Un déménagement futur

Le Régime est locataire de la Maison Parent-Roback qui a vendu son édifice de la rue Sainte-Thérèse pour en acquérir un nouveau sur la rue Jean-Talon. Le secrétariat tentera de minimiser les impacts du déménagement sur son service aux membres. Le déménagement est prévu pour novembre 2017.

Dans ce rapport, nous vous avons intégré des commentaires provenant de membres. Ceux-ci nous poussent à toujours à faire mieux.

*L'équipe du secrétariat*

## Nos partenaires



La firme d'actuaire PBI Conseillers en actuariat Ltée effectue une étude actuarielle qui évalue si le niveau des cotisations et les fonds en caisse sont suffisants pour payer les rentes acquises par les personnes participantes au Régime. Elle s'occupe, en lien étroit avec le secrétariat, de l'administration du Régime, à savoir : assurer le versement des cotisations mensuelles et enregistrer les droits acquis par chaque personne. La firme soutient les travaux de la FG-RRRP et alimente son comité de placement.



En tant que gardien de valeurs, la Fiducie Desjardins a pour rôle de détenir les valeurs du régime, de distribuer l'argent chez les gestionnaires de portefeuille retenus par le comité de retraite et d'exécuter les instructions reçues. La Fiducie Desjardins est le gardien de valeurs de la Fiducie globale depuis l'automne 2016 et elle est le gardien de valeurs du Régime depuis février 2017.



Fiducie Globale  
des Régimes de Retraite  
à Risques Partagés

Le rôle de la FG-RRRP est de mettre nos actifs en commun avec d'autres régimes de retraite afin de réduire nos frais de gestion de placement et de bénéficier d'un choix élargi de gestionnaires. Cette initiative provient de notre firme d'actuaire, PBI, qui a proposé ce modèle à des régimes qui, comme nous, se définissent par le partage de risque entre les personnes participantes et où celles-ci exercent un contrôle sur l'administration du Régime. Les frais de la Fiducie globale incluent les services professionnels de PBI pour la sélection et le suivi des gestionnaires ainsi que la préparation des rapports au comité de placement de la Fiducie globale. Notre politique de placement, en particulier la répartition de nos actifs entre obligations, actions et immobilier, reste de la responsabilité du comité de retraite. Les autres régimes membres de la FG-RRRP sont :

1. Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Deux-Montagnes « PD-DM »
2. Régime complémentaire de retraite des policiers de la Ville de Deux-Montagnes « PD-RPLDM »
3. Régime de retraite par financement salarial des employés syndiqués de Rio Tinto Aluminium (2016) « RRFs-RTA (Syndiqués 2016) »
4. Régime de retraite par financement salarial des employés de Niobec inc. « RRFs-Niobec »
5. Régime de retraite des débardeurs du Port de Trois-Rivières « RCN-Débardeurs »
6. Régime de retraite par financement salarial des employés de Blainville « RRFs – Blainville »

Deux autres régimes de la Ville de Blainville devraient adhérer sous peu.



# La situation globale du Régime

## Les actifs en croissance

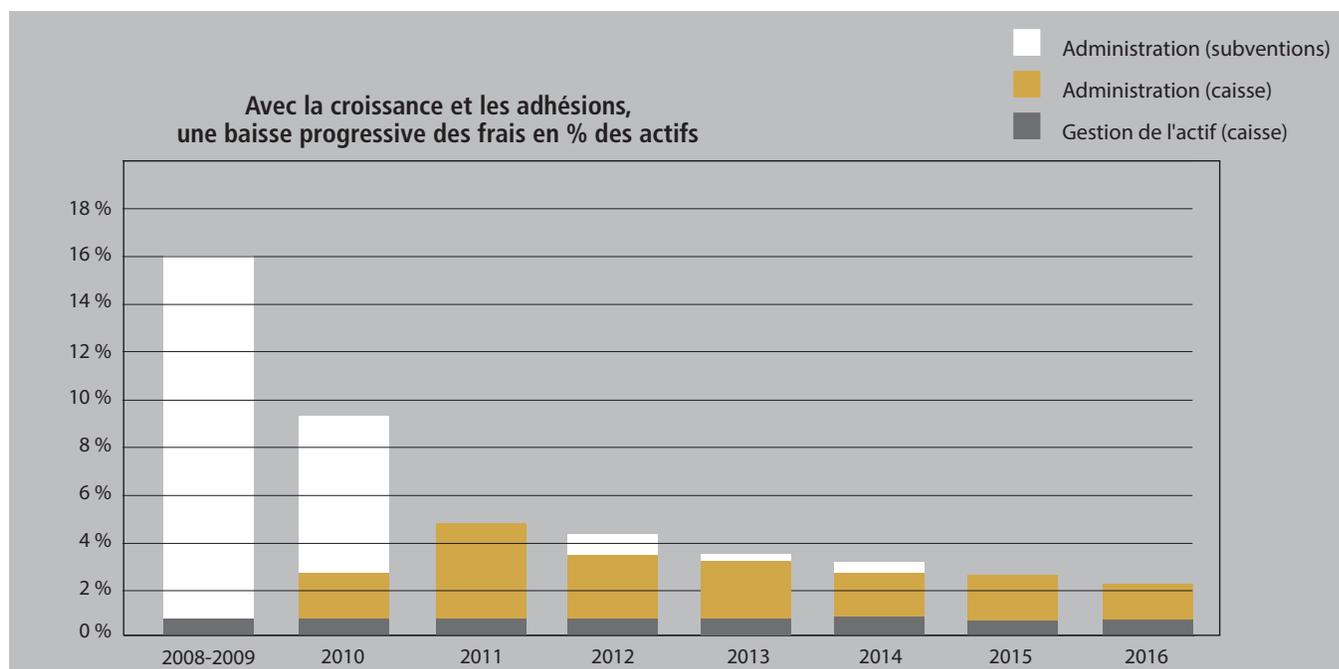
Les nouvelles cotisations et les rachats versés par les personnes participantes et par les employeurs expliquent l'essentiel de la hausse de l'actif du Régime en 2016 (8,1 millions \$ sur 11,4 millions \$). Les frais d'administration et de placement ainsi que les transferts demandés par les personnes qui ont quitté leur emploi contribuent pour leur part à une diminution de l'actif comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 1 – État de l'évolution de l'actif net pour l'année 2016

<b>Actif disponible au début :</b>		<b>35 619 913 \$</b>	
<b>Augmentation de l'actif</b>		<b>Diminution de l'actif</b>	
Cotisations patronales	3 884 051 \$	<u>Frais d'administration</u>	
Cotisations salariales régulières	2 968 967 \$	Salaires et charges sociales	268 852 \$
Cotisations salariales volontaires	395 274 \$	Honoraires	244 976 \$
Rachats - employéEs	674 558 \$	Dépenses de bureau	49 787 \$
Rachats – employeurs	196 818 \$	Déplacements et représentation	18 318 \$
	<b>8 119 668 \$</b>	Frais d'enregistrement	50 264 \$
Revenus de placements	<b>3 290 768 \$</b>	Formation	11 583 \$
		Assurances	7 291 \$
		Frais d'administration	651 071 \$
		Moins subventions et autres revenus	(39 061 \$)
		<b>Frais d'administration - total</b>	<b>612 010 \$</b>
		Frais bancaires	1 108 \$
		Frais de gestion des placements (à même la caisse)	7 000 \$
		Frais immobilier direct Fiera	39 686 \$
			<b>659 804 \$</b>
		Rentes	102 304 \$
		Remboursements	614 323 \$
		Transferts à d'autres régimes	511 222 \$
	<b>11 410 436 \$</b>		<b>1 887 653 \$</b>
<b>Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice :</b>		<b>45 142 696 \$</b>	

La caisse de retraite a assumé l'ensemble des frais d'administration du Régime. Le graphique suivant illustre l'évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen :

## Graphique 1 – Évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage des actifs moyens en caisse, 2008 à 2016



Frais payés à la même caisse (%)	2014	2015	2016
	2,36 %	2,41 %	2,10 %

Ce graphique permet de constater une baisse progressive du pourcentage des frais d'administration et de gestion de 2,41 % en 2015 à 2,10 % de l'actif moyen en 2016. Il y a eu une hausse des frais de gestion des placements de 0,56 % à 0,6 % (tel l'immobilier, largement compensé par un rendement de 9,18 %, soit 2,65 % de mieux que l'indice). Les frais d'administration ont pour leur part diminué de 1,85 % à 1,50 %. Avec des frais totaux de 2,13 %, nous sommes maintenant moins chers qu'un bon nombre de REER. Grâce à la croissance future des adhésions et des actifs du Régime, ces frais diminueront sous la barre des 2 %. Cette diminution s'accroîtra à la suite de notre adhésion à la Fiducie globale.

## Pour accéder à votre portail personnel

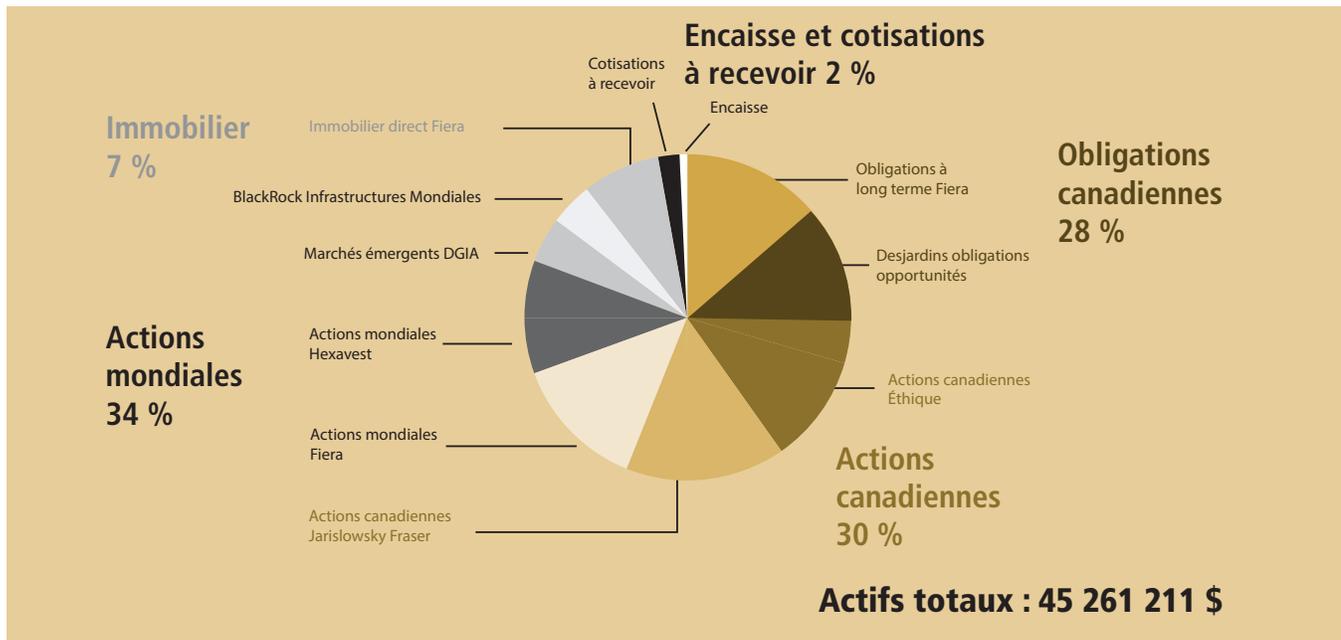


Rendez-vous à l'adresse [www.regimeretraite.ca](http://www.regimeretraite.ca) et cliquez sur l'onglet « Accès aux membres » (en haut, à droite). Pour activer votre compte la première fois, consultez le fichier PDF situé au bas de la page « Guide d'authentification au site » et suivez les instructions. Par la suite, vous pourrez consulter votre portail web en tout temps!

## Les placements du Régime

Au 31 décembre 2016, les actifs du Régime étaient investis dans les classes d'actifs et les fonds suivants :

Graphique 2 – Répartition des actifs du Régime au 31 décembre 2016



Les états financiers du Régime au 31 décembre 2016, disponibles sur le site Internet du Régime, présentent à la note 4 une ventilation plus détaillée des actifs du Régime de retraite. Par-delà le caractère technique de cette note, le principal message à retenir est que nos actifs sont diversifiés. Ils se répartissent chez plusieurs gestionnaires, dans un grand nombre de titres, de secteurs industriels et de pays, avec un grand éventail d'échéances (obligations) et dans des immeubles de type différents de plusieurs régions canadiennes. Nous respectons le principe de base en placement selon lequel on ne doit pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Rappelons que tous nos capitaux se retrouvaient au 31 décembre 2016 dans des fonds communs de placement gérés par différents gestionnaires de la plateforme de Desjardins Assurances; celui-ci avait, directement et par l'entremise de gardiens de valeurs, le mandat de s'assurer de l'intégrité et de l'exactitude des montants dans les fonds et qu'aucune main ne puisse toucher à la caisse. C'est maintenant la Fiducie Desjardins qui assume ce rôle.

« Je tiens à vous dire combien j'ai apprécié cette initiative de créer un régime de retraite pour assurer une plus grande sécurité aux femmes travaillant dans les groupes communautaires. Merci pour votre dévouement à une cause visant une plus grande justice sociale. »

**Une nouvelle retraitée**



## Le rendement de la caisse en 2016

En 2016, la caisse a réalisé un rendement brut de 9,24 %. Ce rendement est nettement supérieur à celui attendu à long terme par l'actuaire pour financer les rentes, soit 5,5 %.

Par rapport aux marchés dans lesquels nous sommes investis, nos gestionnaires ont, dans l'ensemble, fait moins bien (0,19 %) que les marchés qui ont atteint 9,44 %. Le graphique 3 illustre que certains gestionnaires surpassent les marchés tandis que d'autres sous-performent : on voit que ce sont surtout nos gestionnaires en actions canadiennes qui ont fait nettement moins que le marché canadien qui a réalisé un rendement de 21,08 %. Ce n'est pas anormal; le style de nos gestionnaires est de se tenir loin des mines d'or, du pétrole, et autres titres cycliques et protéger le capital dans les périodes de baisses de marché. Or, ce sont ces titres cycliques qui ont bien fait en 2016.

Graphique 3 – Valeur ajoutée (soustraite) de la caisse totale et des gestionnaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

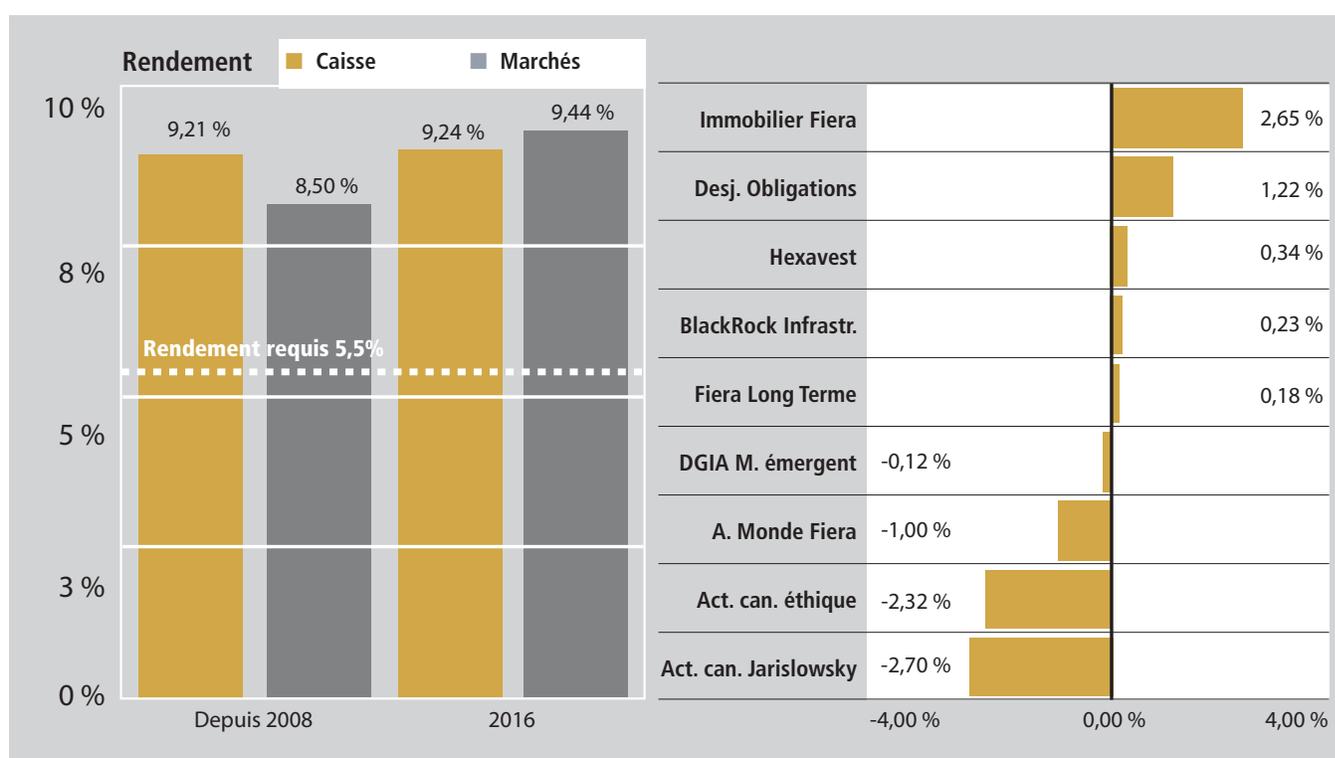


Tableau 2 – Rendement annuel (avant déduction des frais d'administration et d'investissement) et valeur ajoutée de la caisse, 2012 à 2016

	2016	2015	2014	2013	2012
<b>Caisse</b>	9,24 %	3,78 %	10,11 %	13,99 %	7,68 %
<b>Portefeuille de référence</b>	9,44 %	2,98 %	11,00 %	11,21 %	7,95 %
<b>Valeur ajoutée</b>	-0,19 %	0,80 %	-0,89 %	2,77 %	-0,26 %

Depuis sa création en octobre 2008, le Régime a réalisé un rendement annualisé de 9,21 %, soit 3,71 % de plus que le rendement à long terme attendu par l'actuaire et 0,71 % de plus que les marchés où nous investissons. Tous les gestionnaires, sauf Actions canadiennes Jarislowsky Fraser et Actions mondiales Fiera, dont les mandats ont débuté au 1er trimestre 2016, ont ajouté de la valeur depuis le début de leur mandat respectif.

## L'adhésion à la Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés (FG-RRRP)

Nous nous sommes joints à d'autres caisses de retraite semblables pour bénéficier à la fois d'une réduction des frais et d'une augmentation de ressources pour la sélection et le suivi des gestionnaires. De surcroît, nous aurons accès à des rapports trimestriels améliorés pour bien analyser les résultats de nos placements.

Tous nos actifs ont été transférés au début 2017 à la FG-RRRP et ces actifs sont en garde de valeur chez Fiducie Desjardins. Au 30 avril 2017, les 6 régimes de retraite participant à la Fiducie globale détenaient des actifs totaux de 138 863 297 \$ (dont le tiers nous appartient). Ceux-ci sont appelés à augmenter rapidement, en raison entre autres du RRFS de Rio Tinto Aluminium constitué des nouvelles personnes embauchées et qui atteignent un an de service. En nous regroupant, nous négocions de meilleurs taux auprès des gestionnaires. Ainsi, nous avons signé une entente pour que nos actifs et ceux de Rio Tinto Aluminium soient considérés comme un tout, ce qui réduit nos frais à tous les deux auprès des gestionnaires de portefeuille retenus.

En faisant un calcul comparatif entre les frais de gestion payés autrefois chez Desjardins Assurances et ceux que nous payons maintenant avec la Fiducie globale, nous avons pu déterminer que nos frais totaux diminuent du tiers soit de 0,61 % à 0,41 %. Nous bénéficions en plus des services professionnels de PBI en matière de placements, ce que nous n'avions pas auparavant. Le total permet de toute façon une réduction de 0,1 %, soit un

montant de 50 000 \$ sur la base de nos actifs qui sont tout près de 50 millions \$. La croissance de nos actifs respectifs et l'adhésion de nouveaux régimes de retraite à la Fiducie globale contribueront à réduire davantage ces frais de gestion.

Le comité de placement de la Fiducie globale s'est réuni en janvier et en mai 2017. Lors de cette dernière réunion, le comité a rencontré le gestionnaire Fiera qui nous a présenté ses résultats dans les différents fonds que nous détenons et qui a répondu à nos questions (nous rencontrerons un gestionnaire à chaque réunion). Nous avons décidé d'ajouter 4 fonds indiciels d'actions internationales. Le but de ces fonds est de nous exposer à différents marchés avec des frais très faibles (entre 0,08 % et 0,22 %) de l'actif investi. De plus, deux de ces fonds nous exposent aux actions cotées en Bourse en infrastructures (nous avions le même fonds lorsque nous étions chez Desjardins Assurances) et en immobilier.

Notre comité de retraite a également décidé d'augmenter notre pondération dans le Fonds immobilier Fiera de 7 à 15 % de la caisse totale; ceci nous assure un rendement plus stable, avec un niveau adéquat par rapport à nos objectifs de placement. Nous réduirons d'autant notre pondération en obligations, une classe d'actifs qui rapporte très peu actuellement. Nous sommes présentement dans la file d'attente pour investir (l'argent est appelé uniquement lors de nouvelles acquisitions d'immeubles). Voici comment évoluera notre répartition d'actifs avant et après l'investissement :

Tableau 3 : Politique de placement et structure de gestion en juin 2016

Classe d'actifs	Répartition actuelle des actifs	Répartition des actifs une fois l'investissement en immobilier réalisé
Revenus fixes	10 %	7 %
Revenus fixes - long terme	20 %	15 %
Actions canadiennes	30 %	30 %
Actions étrangères	33 %	33 %
Immobilier (7 %)	7 %	15 %

« Merci encore pour votre présentation de lundi à (...). Tous les employés étaient satisfaits et sont en mesure de mieux comprendre leur régime de retraite. Ils sont beaucoup plus soucieux de l'impact que cela représente. »

**Une directrice après une formation Préparation à la retraite**



Nous soulignons que 76 % de nos actifs sont gérés par des firmes ayant leurs équipes de gestion au Québec. PBI et le comité de placement de la Fiducie globale portent une attention à cet aspect. Outre cet aspect, la performance financière, la gestion du risque, l'organisation de la firme et son approche en placements (incluant la dimension responsable) ainsi que les frais sont analysés lors de l'embauche d'un nouveau gestionnaire.

Sur la base des rendements obtenus, en y déduisant les frais d'administration et de gestion assumés par la caisse, voici le taux d'intérêt, calculé par l'actuaire, crédité aux cotisations volontaires depuis le début du Régime :

Tableau 4 – Taux d'intérêt crédité sur les cotisations volontaires

Année	Taux d'intérêt
2008 *	5,59 %
2009	17,76 %
2010	6,38 %
2011	-3,83 %
2012	3,41 %
2013	10,81 %
2014	7,70 %
2015	1,88 %
2016	7,21 %

\* La période visée est du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2008.

« Très heureuse, avec notre CA, de pouvoir offrir une solution d'épargne-retraite aux employés avec un régime qui rejoint nos valeurs. »

**Une directrice d'un nouveau groupe-membre**



## La situation financière estimée au 31 décembre 2016

Le comité de retraite a réalisé sa dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2015 et la prochaine est exigible pour le 31 décembre 2018. Au moment d'écrire ces lignes, nous attendons la publication du nouveau Règlement qui régira dorénavant les RRFs avant de décider d'en faire une nouvelle. Si le Règlement est publié au suffisamment tôt et qu'il correspond à l'information obtenue, l'actuaire, à la demande du comité de retraite, préparera et calculera le coût éventuel d'indexation des rentes pour les années 2014 à 2016. La Réserve d'indexation étant plus que pleine au 31 décembre 2016, les probabilités sont élevées pour accorder l'indexation pour l'ensemble des membres du Régime pour les années 2014 à 2016.

L'actuaire a déjà estimé le taux de capitalisation et de solvabilité au 31 décembre 2016. Le taux de capitalisation estimé s'élevait alors à 172 %; nous disposons donc de 1,72 \$ pour chaque 1 \$ de rente garantie due aux membres. Un niveau de capitalisation de 172 % implique que la réserve pour indexation est plus que pleine. La solvabilité du Régime, dont l'évolution dépend en grande partie du niveau des taux d'intérêt pour les obligations du gouvernement fédéral, demeure légèrement supérieure à 100 % (100,5 % en décembre 2016 et 109,5 % en mars 2015). La solvabilité n'aura plus d'impact sur le financement du Régime avec la publication du nouveau règlement, mais elle continuera à être utilisée pour calculer les montants à verser aux personnes qui quittent le régime.

## L'indexation des rentes

Notre politique de financement accorde la priorité, faut-il le rappeler, à la sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation pour les participantes et les participants actifs. Les membres du Régime auront toutefois la satisfaction de savoir que la valeur de la rente acquise a suivi l'évolution du coût de la vie jusqu'à la fin 2013, comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 5 – Inflation annuelle depuis 2008 et indexation accordée par le Régime

Année	Inflation (hausse du coût de la vie) pendant cette année	Indexation effective au mois de juillet	Pour les rentes et rachats acquis en...	Valeur de la rente annuelle achetée avec une cotisation de 100 \$
2008 *	0,62 %	2011	2008	10,85 \$
2009	0,4 %	2011	2008 et 2009	10,78 \$
2010	1,7 %	2011	2008 à 2010	10,74 \$
2011	2,8 %	2014	2008 à 2011	10,56 \$
2012	1,8 %	2014	2008 à 2012	10,27 \$
2013	0,9 %	2014	2008 à 2013	10,09 \$
2014	1,8 %			10,00 \$
2015	1,8 %			10,00 \$
2016	1,2 %			10,00 \$
2017	1,2 %			10,00 \$

\*Inflation pour la période de 3 mois seulement (octobre à décembre). L'inflation totale pour 2008 s'élevait à 2,5 %.

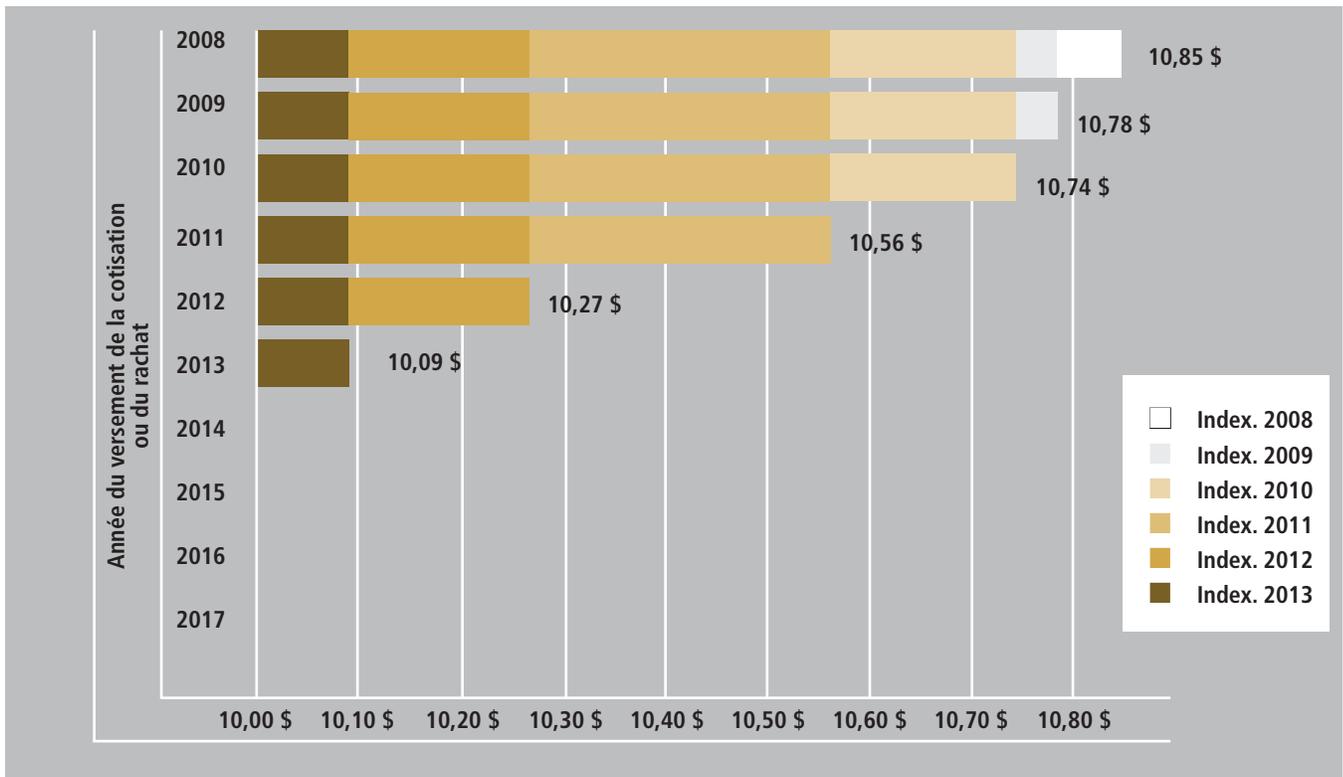
« Merci grandement pour votre patience. J'en profite pour vous féliciter de ce service (...). S'il avait existé au début de mon implication dans le communautaire, je ne me poserais aucune question et je n'aurais aucune crainte pour ma retraite. (...) Les générations suivantes n'en seront que de meilleures bénéficiaires. »

**Une participante recevant un montant forfaitaire en guise de retraite**



Une autre façon d'illustrer l'impact de l'indexation est de regarder le graphique suivant :

## Graphique 4 — Évolution de la rente achetée par 100 \$ de cotisation selon l'année où la cotisation a été versée

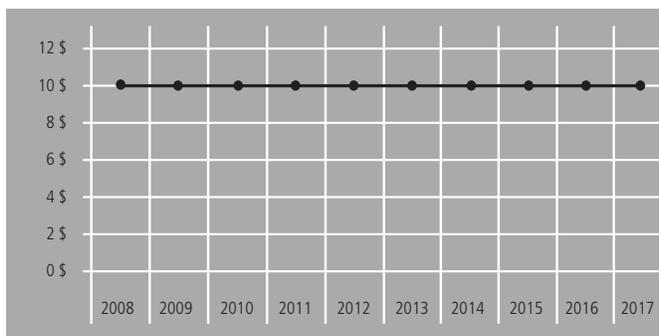


L'indexation accordée pour les rentes acquises en 2008-2013 fait maintenant partie de la rente garantie à chaque personne participante et ne pourra pas être réduite à l'avenir, quelle que soit notre situation financière.

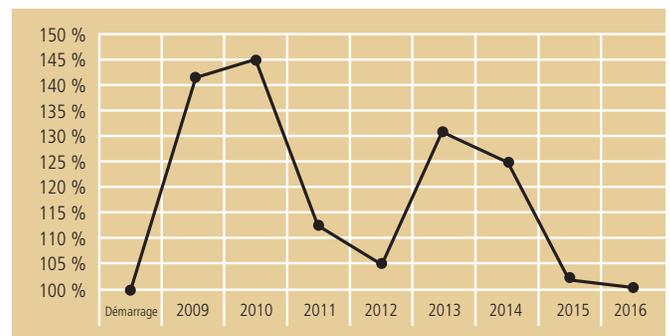
Les prochains graphiques décrivent l'évolution du taux de solvabilité et du coût normal depuis le début du Régime.

## Graphiques 5 et 6 – Évolution de la formule de rente et du taux de solvabilité depuis le démarrage du Régime de retraite

Rente achetée avec une cotisation régulière



Taux de solvabilité au 31 décembre



On peut consulter le texte complet de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2015, ainsi que le texte de la politique de financement et d'utilisation des excédents qui l'encadre, sur notre site [www.regimeretraite.ca](http://www.regimeretraite.ca).

« Merci beaucoup d'avoir pris le temps de me prévenir des conséquences possibles et de mes options. »

**Une participante qui vient de lire son relevé de droits**



« C'est vraiment gentil de nous offrir cette opportunité, qui nous évitera un déplacement et qui nous permettra tout de même de recevoir l'information! J'apprécie grandement! »

**Une personne qui a demandé une formation pour son groupe**



« Un gros merci, particulièrement pour ta patience avec toutes mes questions (...) j'ai l'impression que des fois j'ai dû poser la même question deux fois! Signe que je suis à l'âge de la retraite, sans doute... J'arrête de t'achaler et merci encore une fois pour tout. »

**Une directrice après une formation Préparation à la retraite**



« Je vous remercie pour l'accompagnement dans mon dossier. »

**Un participant qui vient de compléter un rachat d'années de service**





# Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif

## LES 5 RENCONTRES DU COMITÉ DE RETRAITE EN 2016

10-11 février, 17-18 mai, 17 juin, 16 septembre et 29 novembre

### LES PRÉSENCES

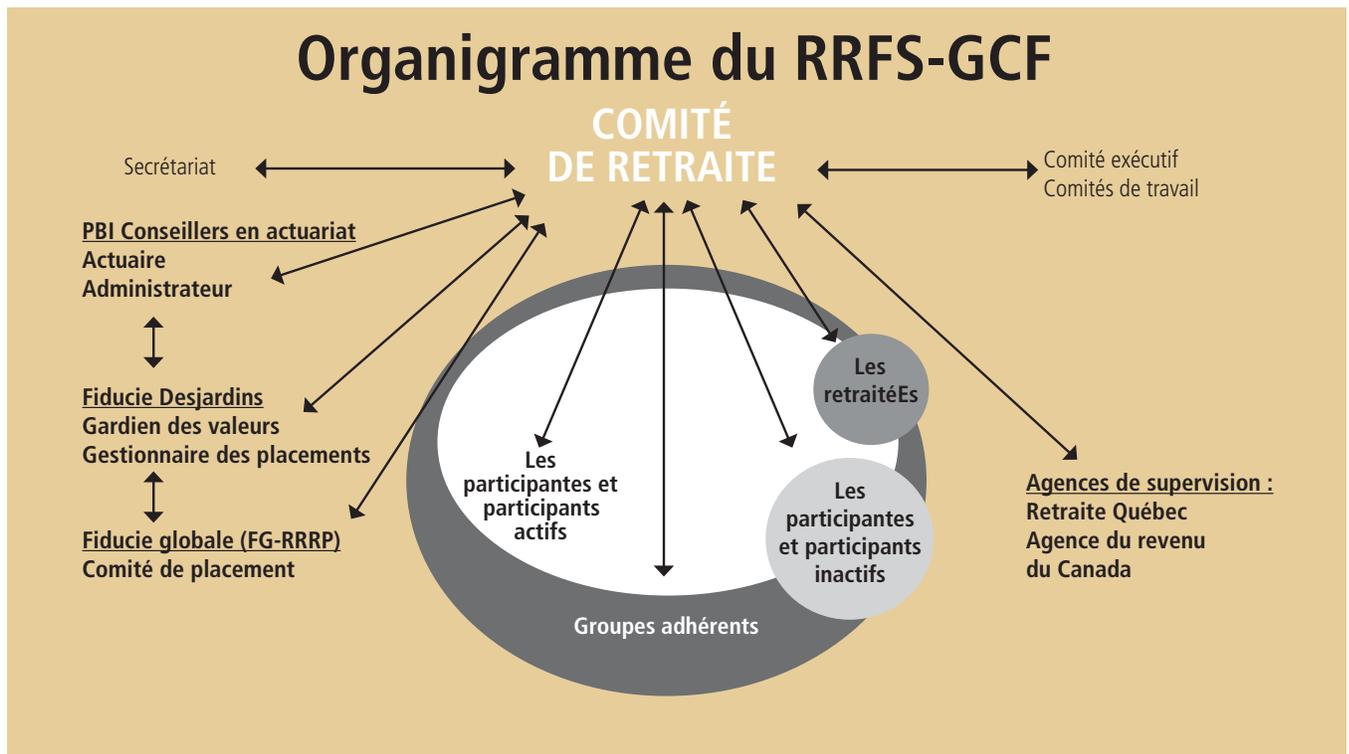
Régis Audet.....	3 sur 5	Michel Lizée .....	5 sur 5
Céline Béland .....	5 sur 5	Steve Marcoux .....	5 sur 5
Denise Côté .....	4 sur 5	Pierre Riley.....	4,5 sur 5
Lise Gervais .....	5 sur 5	Nathalie Roberge .....	5 sur 5
Charles Guindon .....	2,5 sur 5	François Vermette .....	2,5 sur 5
Bouchra Klaoua .....	3,5 sur 5	Maureen Watt .....	5 sur 5
Nathalie Lachance .....	3 sur 5		

## LES 6 RENCONTRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN 2016

20 janvier, 12 mars, 27 avril, 7 juin, 14 novembre et 16 décembre

### LES PRÉSENCES

Lise Gervais.....	6 sur 6	Pierre Riley .....	4 sur 6
Charles Guindon .....	4 sur 6	Nathalie Roberge .....	6 sur 6
Michel Lizée .....	6 sur 6		



# Les membres du comité de retraite

## Membres représentant les personnes actives (5 + 1 sans droit de vote)

1. Bouchra Klaoua .....Carrefour Jeunesse Emploi Bourassa-Sauvé (Montréal-Nord)
2. Nathalie Lachance .....Carrefour Jeunesse Emploi Thérèse-de-Blainville (Ste-Thérèse)
3. Nathalie Roberge .....Centre d'action bénévole de Granby
4. François Vermette.....Chantier de l'économie sociale (Montréal)
5. Maureen Watt.....Centre justice et foi (Montréal)
6. Charles Guindon (sdv) .....Groupes de ressources techniques Bâtir son quartier (Montréal)



## Membres représentant les personnes inactives (1 + 1 sans droit de vote)

1. Pierre Riley.....Droits acquis à la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (Montréal)
2. Régis Audet (sdv) .....Centre d'action bénévole de Saint-Alphonse Nouvelle (Maria)



## Membres représentant les groupes (4)

1. Céline Béland.....La chaudronnée des cuisines collectives (Lévis)
2. Denise Côté .....Maison l'Aid'Elle (Gaspé)
3. Lise Gervais .....Relais-femmes (Montréal)
4. Steve Marcoux .....Centre de formation populaire (CFP) (Montréal)



## Membre indépendant (1)

- Michel Lizée .....Retraité, Service aux collectivités UQAM (Montréal)



# Le profil des groupes adhérents, des participantEs et des retraitéEs

## GROUPES ADHÉRENTS AU 31 DÉCEMBRE 2016

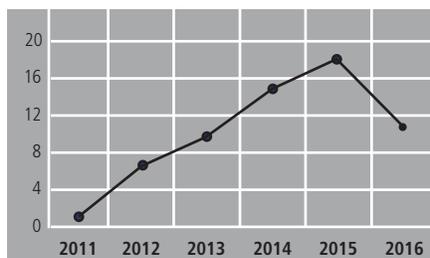
NOMBRE .....	588 (625 en juin 2017)
TAILLE.....	1 à 155 salarié-e-s Moyenne de salarié-e-s par groupe : 10
RÉGIONS .....	Les 17 régions administratives du Québec
SECTEURS.....	Plus de 20 secteurs : les groupe communautaires, les groupes de femmes, les entreprises d'économie sociale, les OBNL en culture et les fondations
TAUX MOYEN DE LA COTISATION PATRONALE .....	3,0 %

## PARTICIPANT-E-S AU 31 DÉCEMBRE 2016

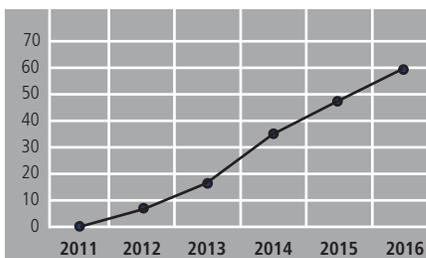
NOMBRE .....	5 651 (6 010 en juin 2017)
ÂGE MOYEN DES ACTIFS ET INACTIFS .....	43,2 ans
ÂGE MOYEN DES ACTIFS.....	43,9 ans
SEXE (participantEs actifs) .....	84 % femmes 16 % hommes
SALAIRE DE BASE MOYEN.....	36 300 \$
TAUX MOYEN DE LA COTISATION SALARIALE.....	2,3 %

## RETRAITÉ-E-S\* AU 31 DÉCEMBRE 2016

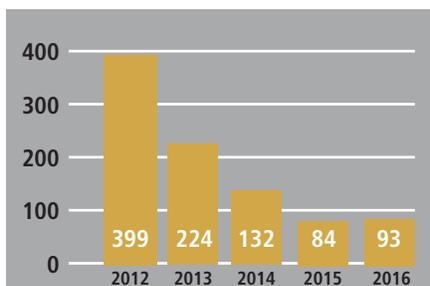
Nouvelles personnes retraitées par année



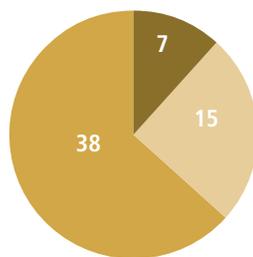
Nombre de personnes retraitées



Ratio du nombre de participants par personne retraitée



Ventilation des retraitéEs par groupe d'âge



■ 60 à 64 ans  
 ■ 65 à 69 ans  
 ■ 70 à 74 ans  
**Moyenne : 68,1 ans**

### TOTAL DES RETRAITÉ-E-S

60 (67 en juin 2017)

**SEXE**  
 49 femmes  
 11 hommes

**ÂGE MOYEN DU DÉPART À LA RETRAITE** 65,8 ans

**RENTE ANNUELLE MOYENNE\*** 1 841 \$

La rente annuelle moyenne est le produit de plusieurs facteurs où la jeunesse du Régime n'en est qu'un seul. Les autres touchent les adhésions tardives, le nombre d'années travaillées, le salaire, les taux de cotisation, les périodes inactives, etc.

\* Le terme « retraitéEs » comprend également les bénéficiaires qui sont des conjoints survivants.

A man and a woman in business attire are looking at a tablet together. The man is on the left, wearing a dark suit and a striped tie, looking intently at the tablet. The woman is on the right, wearing a dark blazer over a light blue shirt, smiling as she looks at the tablet. The background is a bright, out-of-focus office setting. There are green geometric shapes in the top-left and bottom-right corners of the image.

# Un partenaire de confiance

Garde de valeurs et services fiduciaires aux entreprises

Des services qui se distinguent sur le marché  
[desjardins.com/entreprises](https://desjardins.com/entreprises)



**Desjardins**